

L'ÉCHO DU COTEAU



Municipalité de
Sainte-Mélanie

Volume 15, numéro 1

Février 2019

Bulletin d'information publié par la Municipalité de Sainte-Mélanie

info@sainte-melanie.ca

www.sainte-melanie.ca

 <https://twitter.com/SainteMelanie>

DANS CE NUMÉRO

Mot de la Mairesse	2
Services municipaux	4
Couches lavables	4
Compte de taxes 2019	5
Licence de chien	5
Service d'urbanisme	6
Service Travaux publics	7
Nomination inspecteur municipal	7
Hiver - Conseils et consignes	8
Bon voisin Bon œil	9
Sûreté du Québec	9
Emploi d'été en France	10
Journées de l'emploi à Joliette	11
Parc régional des Chutes	12
Sentiers ski et raquettes	12
Bibliothèque municipale	13
Soirée à la patinoire	14
Camp de jour de la relâche	15
Camp de jour estival	16
Local Jeunesse L'Amigo	17
Samedi de jouer en famille	17
Club de l'Amitié FADOQ	18
Exposition peintres Club Amitié	18
Cercle de Fermières	18
AQDR	19
Club de Bridge	19
Voyages 2019	19
Entraide communautaire	20
Scouts de Kildare	20
Comité de Jumelage	21
Calendrier des activités	22
Aide-mémoire	24

Suivez-nous sur Facebook !

SOIRÉE À LA PATINOIRE

Au Parc des Sables

Samedi 2 mars

de 19 h à 22 h



CAMP DE JOUR DE LA RELÂCHE

**Inscription
avant le 22 février**
(camp: du 4 au 8 mars)



CAMP DE JOUR ESTIVAL

**Inscription
Mardi 9 avril**
(camp: du 25 juin au 16 août)





Une nouvelle année commence. Que pouvons-nous souhaiter pour qu'ensemble, nous puissions en toute créativité développer notre communauté? Albert Einstein disait « *L'imagination est plus importante que le savoir. Le savoir est limité, alors que l'imagination englobe le monde entier, stimule le progrès, suscite l'évolution* ». Pourrions-nous, par notre imagination et notre détermination, oser tracer notre propre identité pour le rayonnement de Sainte-Mélanie?

Les relations interpersonnelles, les rencontres sociales et les occasions de se réunir autour d'un but commun ou d'une activité peuvent mener à un plus grand sentiment d'appartenance à la collectivité. Cette appartenance suscite une grande fierté et un sentiment d'identité qui ouvrent notre imaginaire pour rêver notre municipalité.

Plusieurs personnes désirent exprimer leur intérêt à l'égard d'une cause en faisant profiter les autres de leurs aptitudes et de leurs talents. Ils contribuent ainsi à améliorer la qualité de vie et la santé de la collectivité. Que vous décidiez de faire du bénévolat pour des raisons personnelles, entre autres briser l'isolement, pour des raisons professionnelles, communautaires ou sociales, il existe un organisme qui correspond à ce que vous cherchez. Vous pouvez leur offrir vos services, ils ont régulièrement besoin de nouveaux bénévoles qui assureront la relève. Nous avons inséré un aide-mémoire en page finale du journal qui indique le nom des divers organismes de Sainte-Mélanie et les coordonnées pour que vous puissiez communiquer avec eux afin d'offrir vos services à titre de bénévole.

Chaque année, la Municipalité reconnaît l'action bénévole par la tenue d'un brunch de la reconnaissance. De plus, nous proposons annuellement la mise en candidature d'une personne qui, par son engagement bénévole soutenu au niveau social ou communautaire, a contribué au mieux-être de son milieu ou à l'atteinte de la mission d'un organisme dans le cadre d'une cérémonie de remise de médaille présidée par le Lieutenant-gouverneur du Québec. Vous pouvez faire une différence !

ENVIRONNEMENT

Il y a une multitude de petits gestes que chacun de nous peut poser à la maison chaque jour pour contribuer à protéger l'environnement. Le recyclage et le compostage font partie des gestes qui aident à détourner les déchets des sites d'enfouissement.

Certaines personnes sont sceptiques, car ils ont entendu parler des problématiques liées au recyclage de certaines municipalités. Je tiens à vous assurer que sur le territoire de la MRC de Joliette, nous recyclons. Faisons-le pour nos enfants, faisons-le pour la planète. Chaque geste compte!

Pour nous encourager à poursuivre, je vous partage l'information concernant le calcul de la redistribution de la redevance pour l'élimination de matières résiduelles 2018 à Sainte-Mélanie, couvrant la période du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018.

En performance territoriale liée à l'élimination

En 2018, le montant est de 24 123,72 \$, comparativement à 2017, qui était de 22 676,89 \$

Pour la performance territoriale liée à la gestion des matières organiques

En 2018, le montant est de 6 142,44 \$, comparativement à 2017, qui était de 3 036,59 \$

Part liée à la population

En 2018, le montant est de 4 245,12 \$, comparativement à 2017, qui était de 5 417,95 \$

Le montant de la redevance en 2018 est de **34 511,28 \$**, comparativement à 2017, qui était de 31 131,43 \$, une performance accrue de **10,86 %**.

TRANSFORME TON MILIEU DE VIE

C'est un appel de projets qui s'adresse à la population de Sainte-Mélanie. **Transforme ton milieu de vie** est une initiative de la Municipalité dont l'objectif est de donner une place aux citoyens dans la réalisation d'interventions dans l'espace public et de soutenir une initiative visant le bien commun. Quatre projets seront sélectionnés par un jury, et une somme de 500 \$ sera octroyée par projet. Vous pouvez contacter Martin Alarie, technicien en loisirs, au 450 889-5871, poste 234 pour obtenir plus d'informations sur la façon de procéder.

UN EMPLOI D'ÉTÉ

Pourquoi pas un stage rémunéré dans le Périgord ?

Chaque année, dans le cadre du programme Échanges intermunicipalités Québec-France, la Municipalité offre, en collaboration avec le Comité de jumelage de Sainte-Mélanie et l'Association Québec-France, une bourse de 1 000 \$ à une étudiante ou un étudiant de Sainte-Mélanie, âgé entre 18 et 29 ans. Cette bourse permet de couvrir le coût des billets d'avion et de train. Le poste proposé, d'une durée de six semaines comprises entre la fin juin et août, est disponible dans la région du Périgord, dont la Municipalité est jumelée aux communes de Saint-Pardoux-la-Rivière et Saint-Saud-Lacoussière. Une expérience qui se veut enrichissante tant personnellement que pour tous les membres de la famille d'accueil.

Pour plus d'informations, contactez Martin Alarie, technicien en loisirs, au 450 889-5871, poste 234, ou par courriel à martin.alarie@sainte-melanie.ca.

NOUVELLES

Nos entreprises sont un des leviers importants permettant la vitalité de notre municipalité. Je désire ici souligner l'apport de **Mode Plein Air** qui a contribué pendant plusieurs décennies à offrir un service et des produits de qualité aux gens de Sainte-Mélanie et aux nombreuses personnes provenant de l'extérieur de notre municipalité. Malgré l'affliction que nous ressentons suite à la fermeture de cette entreprise, j'aimerais souhaiter à Réjean et Francine une bonne retraite bien méritée. Merci pour toutes ces belles années !

Je souligne un autre départ, celui de monsieur Éric Boucher qui, lui aussi, pendant plusieurs décennies, a donné de son temps pour offrir à la population de Sainte-Mélanie des produits et services de qualité. Un gros Merci ! Grâce à monsieur Sylvain Guilbault qui reprend les rênes, le marché **IGA** est là pour rester. Je lui souhaite la bienvenue à Sainte-Mélanie.

Je vous invite à lire et promouvoir notre journal municipal **L'Écho du Coteau**, qui vous informe des faits et activités qui se déroulent dans notre belle municipalité.

Dans le cadre des saines habitudes de vie, je vous rappelle qu'il est possible d'emprunter les sentiers de raquettes du parc des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles tout en profitant de la beauté des lieux. À Sainte-Mélanie, nous avons deux belles patinoires, un sentier de raquettes et des sentiers de ski de fond. Profitez également de la plus longue patinoire naturelle du Québec, soit celle de la rivière L'Assomption, à l'occasion du Festi-Glace de la MRC de Joliette.

Je conclus par cette citation d'Albert Einstein : « **Ce qui compte ne peut pas toujours être compté, et ce qui peut être compté ne compte pas forcément** ».

Votre mairesse,

Françoise Boudrias

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

La population est invitée à participer aux séances du conseil qui ont lieu le premier **MERCREDI** de chaque mois (sauf les jours fériés) à 20h. Les réunions se tiennent à la salle municipale Jean-D'Ailleboust située au 10, rue Louis-Charles-Panet.

PROCHAINES DATES DES SÉANCES - 6 mars, 3 avril et 1^{er} mai

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Horaire régulier jusqu'au 18 avril: Lundi au vendredi - 9h à 12h et 13h à 17h

Horaire estival du 19 avril au 15 novembre: Lundi au jeudi - 9h à 12h et 13h à 17h
Vendredi - 9h à 12h (fermé en après-midi)

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- La collecte des matières recyclables (**bac bleu**) est effectuée tous les lundis.
- La collecte des déchets (**bac noir, gris ou vert**) est effectuée les lundis aux deux semaines. La firme EBI Environnement Inc. a l'obligation de ne ramasser qu'un seul bac à déchet pour chacune des unités d'occupation. Un citoyen ou une entreprise peut obtenir la permission de déposer en bordure de rue un ou des bacs supplémentaires moyennant un coût fixe annuel (révisé annuellement) en se présentant à la Municipalité pour payer les frais requis. Une étiquette autocollante (**vignette**) portant le numéro de série et indiquant l'année d'imposition lui sera remise. L'étiquette sera obligatoire même si le bac supplémentaire n'est utilisé qu'une seule fois dans l'année et est valide de la date d'achat jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.
- La collecte des matières organiques (**bac brun**) est effectuée tous les vendredis d'avril à novembre et un vendredi par mois de décembre à mars.
- Quatre collectes des matières résiduelles solides (**encombrants**) sont prévues, soit le 20 mai, le 1^{er} juillet, le 12 août et le 7 octobre.
- Quatre collectes spéciales de **feuilles et résidus de jardin (sacs orange et transparents)** sont prévues, soit le 26 avril, le 18 octobre, les 1^{er} et 15 novembre.
- La collecte annuelle des résidus domestiques dangereux (**RDD**) et la Journée verte (**remise compost, arbres et fines herbes**) auront lieu le 18 mai.



CALENDRIER DES COLLECTES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Nous vous invitons à consulter le site de la Municipalité www.sainte-melanie.ca à la rubrique « Services municipaux - Travaux publics et hygiène » afin d'obtenir le calendrier des collectes des matières résiduelles 2019 ainsi qu'un cahier constituant un portrait d'ensemble des services offerts aux citoyens et visant plus particulièrement à fournir de l'information complémentaire à une bonne gestion des matières résiduelles.

➔ **CALENDRIER DES COLLECTES 2019**

➔ **CAHIER D'INFORMATION 2019**

AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE À L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES

Le Conseil municipal a adopté lors de la séance tenue le 6 février dernier, une politique d'aide financière accordée aux parents d'enfant de moins de 18 mois pour l'achat d'un minimum de 18 couches lavables par enfant. Cette politique permet un remboursement de 100 \$ par naissance ou adoption selon des critères d'admissibilité. Vous pouvez vous procurer une copie de la politique et du formulaire de demande à l'Hôtel de Ville ou les télécharger sur le site de la Municipalité à la rubrique « Vivre à Sainte-Mélanie- Services aux citoyens ».



COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2019

Le compte de taxes municipales est acheminé une fois par année au propriétaire d'immeuble vers la fin février. Il est de votre responsabilité d'en faire parvenir une copie à votre créancier hypothécaire.

DATES D'ÉCHÉANCE

- 27 mars • 27 juin • 27 septembre

MODES DE PAIEMENT

- De façon électronique via Internet (Accès D). Lors d'une première inscription sur AccèsD, veuillez d'abord choisir le champ fournisseur « Ste-melanie », choisir la catégorie « Taxes municipales » et ajouter une facture pour chaque immeuble que vous détenez. Un matricule est attribué à chacun de vos immeubles dont celui-ci est indiqué sous la section intitulée « AVIS D'ÉVALUATION pour l'année - Unité d'évaluation ». Veuillez ne prendre que les 10 premiers CHIFFRES sans espace, ni tiret. Vous pouvez programmer d'avance vos paiements en choisissant les dates de versement inscrites ci-haut;
- Vous pouvez nous acheminer une série de chèques postdatés accompagnés des coupons détachables situés au bas du compte de taxes;
- Vous pouvez payer par chèque, argent ou carte débit directement à l'Hôtel de Ville aux heures d'ouverture.

AVIS DE RAPPEL

La Municipalité n'achemine qu'un seul avis de rappel, soit au mois d'octobre. Afin d'éviter toutes pénalités, veuillez vous assurer d'effectuer vos versements aux dates d'échéance.

ENTENTE DE PAIEMENT

Si vous êtes dans l'impossibilité d'effectuer vos versements aux dates d'échéance, il est préférable de nous contacter afin de convenir d'une entente. Vous évitez ainsi de vous retrouver en processus de recouvrement.

VENTE D'UN IMMEUBLE

Si vous vendez ou cédez votre propriété en cours d'année, veuillez vous assurer de transmettre au nouveau propriétaire une copie de votre compte de taxes afin que celui-ci puisse effectuer tous les paiements requis après la date de vente de votre propriété. Nous vous suggérons de le remettre au nouveau propriétaire lors de la signature devant le notaire.

COMPTE D'AJUSTEMENT

Si vous effectuez une nouvelle construction, des rénovations, une démolition ou autres à votre immeuble, un compte d'ajustement vous sera acheminé afin de régulariser le compte annuel selon la nouvelle évaluation.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Afin de vous assurer de recevoir toute correspondance concernant vos immeubles, veuillez nous aviser de tout changement d'adresse.

LICENCE DE CHIEN - VALIDE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

Le Carrefour Canin a débuté le recensement annuel sur le territoire de Sainte-Mélanie. Une licence est requise pour chacun des chiens dont vous avez la garde. Elles sont disponibles auprès du Carrefour Canin lors du recensement, à leur bureau situé au 707, boul. de l'Industrie à Saint-Paul ou auprès de la Municipalité. Le tarif annuel pour une licence de chien est de 30 \$ et est valide du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

Les personnes âgées de 65 ans et plus bénéficient d'une première licence gratuite. Si vous êtes propriétaire de plus d'un chien, le tarif annuel s'applique à partir du deuxième chien (30 \$ par chien).

Chaque licence porte un numéro d'immatriculation servant à identifier votre ou vos chiens dont les détails sont inscrits à un registre tenu par le Carrefour Canin. Ces informations leur permettent de vous joindre plus facilement si vous perdez votre chien.



Lors du recensement, si vous ne détenez pas ou plus de chien, veuillez en aviser le Carrefour Canin au 450 752-2646.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE

Avant de réaliser quelques travaux que ce soit, vous devez vous informer auprès de la Municipalité afin de vérifier si vos travaux nécessitent un permis.

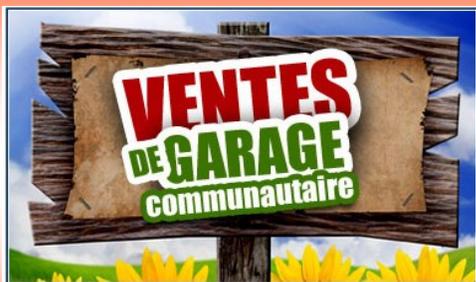
Lorsqu'un permis est requis, veuillez ne pas attendre à la dernière minute pour remettre votre demande. Nous vous suggérons de la déposer un mois avant le début des travaux afin de permettre à la personne responsable d'étudier votre demande vous évitant tous délais additionnels si votre projet ne respecte pas la réglementation municipale.

Aucun permis n'est émis la journée même et la Municipalité dispose de 30 jours pour l'émettre.

La plupart des permis sont valides pour une période d'un an et se renouvellent une fois.

Les formulaires de demande de permis sont disponibles à la réception de l'Hôtel de Ville ainsi que sur notre site Internet www.sainte-melanie.ca.

Vous pouvez contacter monsieur Sylvain Nihouarn, inspecteur en bâtiment au 450 889-5871 poste 224 pour toutes informations relatives aux demandes de permis, normes, règlements, zonage et autres.



La Municipalité offre de nouveau l'opportunité aux citoyens de Sainte-Mélanie de se réunir en un même lieu en organisant une vente de garage communautaire qui se tiendra

LE SAMEDI 18 MAI

au parc des Sables (20, rue des Ormes)
entre 9 heures et 16 heures.

Trente (30) emplacements sont disponibles

Vous devez vous inscrire avant le vendredi 3 mai

auprès de Sylvain Nihouarn, inspecteur en bâtiment au 450 889-5871 poste 224.

AUTORISATION DE BRÛLAGE POUR LES FEUX À CIEL OUVERT

Le Service de la prévention des incendies de Saint-Charles-Borromée a apporté certaines modifications afin de mieux superviser les demandes de feux à ciel ouvert.

Voici les lignes directrices à retenir :

- Seules les branches peuvent être brûlées;
- La demande doit être produite 24h avant le début du brûlage;
- Un formulaire doit être obligatoirement rempli pour obtenir l'autorisation;
- Disponible sur le site internet de la Municipalité www.sainte-melanie.ca « Services aux citoyens »
- Les feux à ciel ouvert sont **interdits** à partir du 15 juin jusqu'au 31 août inclusivement;
- Au plus, 3 demandes peuvent être présentées par période de 12 mois;
- Les matières destinées au brûlage doivent être disposées en amoncellement d'un diamètre maximal de 2 mètres sur une hauteur maximale de 1,5 mètre, et;
- il est interdit d'allumer ou de maintenir allumé un feu lorsque les vents excèdent 15 km/h.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de la prévention des incendies au 450 759-4222 (jour) ou 450 750-6200 (jours fériés, fins de semaine et soirs).

NOMINATION AU POSTE D'INSPECTEUR MUNICIPAL AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS



Le Conseil municipal est heureux d'annoncer la nomination de monsieur **MARTIN GRAVEL** à titre d'inspecteur municipal responsable du service des Travaux publics.

Monsieur Gravel cumule plus de trente ans d'expérience auprès du milieu municipal à titre de journalier, préposé à l'entretien, menuisier, opérateur-chauffeur et contre-maître à la Ville de Montréal Est de 1987 à 2017 et au cours de ces deux dernières années, à titre de contre-maître auprès de la Ville de Berthierville.

Il détient les qualifications requises aux exigences à ce poste que ce soit au niveau des réseaux d'aqueduc, d'égout, signalisation, voies publiques, déneigement et autres activités reliées à ses fonctions.

Monsieur Gravel a été nommé par le conseil municipal lors de la séance tenue le 6 février dernier et se joindra à l'équipe municipale le 4 mars prochain. Il sera possible de le contacter au 450 889-5871 poste 236 ou par courriel à tp@sainte-melanie.ca.

Au nom du Conseil municipal et du personnel, nous le félicitons pour sa nomination et lui souhaitons chaleureusement la bienvenue au sein de l'équipe municipale et dans ses nouvelles fonctions.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE

- Nous vous suggérons d'utiliser l'application **VOILA!** pour signaler un problème non urgent. Cette application est gratuite à partir de votre cellulaire (<http://www.appvoila.com/>).
- Ou contacter l'inspecteur des Travaux publics pour l'aviser d'un problème non urgent (nid de poule, lumière de lampadaire brûlée, animal mort, tout problème relié à la signalisation ...). Veuillez laisser un message détaillé au 450 889-5871 poste 236. Soyez assuré que votre requête sera prise en considération et un retour d'appel sera fait dans les meilleurs délais si nécessaire.
- Pour toutes demandes ou plaintes ayant trait à un autre service que celui des Travaux publics, veuillez contacter la Municipalité au 450 889-5871.
- Pour toutes urgences concernant l'état du réseau routier municipal ou les réseaux d'aqueduc et d'égout, vous pouvez contacter le service des Travaux publics au 450 803-0825.
- Pour toutes information concernant l'état des rues privées, veuillez vous référer à l'association responsable de votre secteur.
- Pour toutes urgences concernant l'état du réseau routier du ministère des Transports du Québec (MTQ), veuillez composer le 511 et choisir l'option 2 pour signaler en tout temps un incident.

Routes du MTQ: route 348/route Principale/rang du Domaine, route de Sainte-Béatrix, chemin du Lac Sud, 2^e rang, route Baril.

L'HIVER - CONSEILS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

STATIONNEMENT SUR LES RUES ET CHEMINS

Le règlement numéro 392-99 interdit le stationnement sur tous les chemins publics afin de faciliter le déneigement du réseau routier lors de tempête aux heures et dates suivantes:



INSTALLATION DE PIQUETS OU BALISES DE DÉNEIGEMENT

Les piquets et/ou balises de déneigement (ou autres types d'obstacles) installés dans l'emprise de la voie publique sont interdits. Nous comprenons le souhait des propriétaires de protéger la bande de gazon en bordure du chemin face à leur immeuble. Cette bande fait partie de l'emprise de la rue.

Les opérations de déneigements doivent être réalisées afin d'assurer la sécurité des utilisateurs (automobilistes et piétons) et la neige doit être repoussée vers les terrains privés pour dégager la route.



DÉNEIGEMENT DU RÉSEAU ROUTIER

Au début d'une tempête, les équipes de déneigement s'affairent surtout à dégager les voies prioritaires, les artères principales et les routes collectrices afin de dégager complètement la chaussée.

Les équipes de déneigement risquent d'enneiger votre entrée de cour lors de l'enlèvement de la neige se trouvant dans l'emprise des voies de circulation. Cette neige doit être enlevée par le propriétaire ou par l'entrepreneur choisi par le propriétaire. Il est interdit de déposer de la neige dans les rues.



RAPPEL

JOURNÉES DE TEMPÊTE

Lors d'une journée de tempête hivernale, il est fortement recommandé de placer votre bac roulant et vos matières résiduelles en bordure de rue **le matin même de la collecte**.

Il est de votre responsabilité d'**assurer un déneigement adéquat** et de permettre un accès facile pour les éboueurs.

Cette façon de faire a pour but de diminuer les risques de renversement de votre bac par les déneigeurs, d'éviter les bris et surtout de faire en sorte que vos matières résiduelles soient collectées.

INFORMEZ-VOUS!

1 800 781-8111 | ebiqc.com



ABRI TEMPORAIRE

Depuis le 15 octobre, les abris temporaires sont autorisés sur l'ensemble du territoire de la municipalité et ce, **jusqu'au 15 avril**.



COMITÉ DE SURVEILLANCE DE QUARTIER



LA PROTECTION DU VOISINAGE DE SAINTE-MÉLANIE

Jusqu'à maintenant, plus de 40 surveillants répartis dans 5 quartiers partout sur le territoire de Sainte-Mélanie offrent une surveillance des résidences avoisinantes et signalent tout individu, véhicule ou situation suspecte, le tout en collaboration avec la Sûreté du Québec et du conseil municipal. Merci à tous!

L'adresse courriel pour joindre le comité de surveillance de quartier de Sainte-Mélanie:

bonvoisin.ste-melanie@hotmail.com

Alain Lajeunesse, coordonnateur



CONSEILS DE PRÉVENTION EN LIEN AVEC DE LA SOLLICITATION DE BIENS ET SERVICES



Les policiers de la Sûreté du Québec désirent rappeler quelques conseils de prévention aux résidents de la MRC de Joliette qui pourraient être sollicités par des compagnies d'inspection ou de rénovation résidentielle.

Par téléphone et en personne, les représentants et vendeurs peuvent employer des tactiques de vente sous pression, dire qu'ils représentent des organismes gouvernementaux ou des sociétés d'État. Certains iront jusqu'à vous demander votre âge et l'année de construction de votre maison. Ils peuvent être très insistants auprès des consommateurs qui finissent souvent par acheter un produit ou signer un contrat pour un service malgré leur réticence.

Quelques cas ont été signalés récemment aux policiers alors que des gens se sont fait offrir des services non sollicités par téléphone, dans un premier temps. Les entreprises les contactant œuvraient dans les domaines de la climatisation, du chauffage, de la ventilation et de l'isolation. Par la suite, les compagnies en question ont voulu entrer dans les maisons pour effectuer une inspection et une évaluation des besoins. Les personnes visées n'ont pas été victimes de fraude en refusant de leur donner accès.

Quelques conseils à mettre en application

- **Par téléphone**, si vous n'avez pas vous-même sollicité un service et qu'on vous en offre, vous pouvez raccrochez. Ne rappelez pas et n'entrez pas de chiffres sur votre clavier.

- Prenez le temps de vérifier qui vous sollicite.
- Ne donnez jamais de renseignements personnels.
- Inscrivez-vous à la Liste nationale de numéros de télécommunication exclus du Canada au <https://lnnte-dncl.gc.ca/fr>.
- **À la maison**, même s'il semble honnête, il ne faut JAMAIS laisser un inconnu entrer dans la maison. Gardez vos portes verrouillées.
- Vérifiez auprès de votre municipalité si la personne, la compagnie ou l'organisme a le droit d'effectuer de la vente itinérante en personne.
- Ne donnez jamais de renseignements personnels ni de copies de factures ou d'états financiers.

Références utiles

- **Vous avez droit à un délai de réflexion pour tout contrat signé à domicile.**

Renseignez-vous sur vos droits. Consultez [l'Office de la protection du consommateur](#). Vous pouvez également consulter le [Centre antifraude du Canada](#) pour vous informer sur les différentes fraudes courantes et les conseils de prévention à leur sujet.

La Sûreté du Québec vous invite à être vigilant par rapport à ces types de sollicitation et vous rappelle que toute information sur des activités de nature criminelle peut être communiquée en tout temps, de façon confidentielle, à la Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264.

Geneviève Jetté
Poste de la MRC de Joliette



PROGRAMME D'ÉCHANGES INTERMUNICIPALITÉS



**Bourse
1 000 \$**

La Municipalité de Sainte-Mélanie participe une année de plus au programme « Échanges Intermunicipalités » de l'Association Québec-France. Dans le cadre de ce programme, un emploi est offert à une Mélanienne ou à un Mélanien. Cet emploi est disponible dans la région du Périgord dont la municipalité est jumelée aux deux communes suivantes: Saint-Pardoux-la-Rivière et Saint-Saud-Lacoussière.

- Description du poste:** Aide-animateur ou aide-animatrice au camp de jour / Agent ou agente d'entretien voirie
- Hébergement:** Gratuit chez une famille demeurant sur le territoire de la Municipalité de Saint-Pardoux-la-Rivière ou de Saint-Saud-Lacoussière. Afin de s'assurer la réciprocité, la famille du candidat sélectionné demeurant sur le territoire de la municipalité de Sainte-Mélanie devra héberger gratuitement le candidat français.
- Conditions salariales:** Les salaires versés sont ceux en vigueur dans chaque pays en fonction du poste occupé.
- Durée:** Le poste proposé est d'une durée de 6 semaines comprises entre la fin juin et août.
- Particularité:** Détenir un permis de conduire valide.
- Comité:** Un comité de sélection sera formé afin de choisir un candidat mature et autonome.
- Profil du candidat:**
- Être de nationalité canadienne, résident de Sainte-Mélanie et être détenteur d'un passeport valide pour la durée du séjour;
 - Être âgé entre 18 et 29 ans;
 - Avoir le statut étudiant pour l'année scolaire en cours;
 - Être disponible pour toute la durée du contrat;
 - Ne jamais avoir participé au programme, ne jamais avoir occupé un emploi d'été en France et ne pas avoir obtenu à deux reprises un même permis de travail français en France.
- Formalités à remplir:**
- S'engager à occuper jusqu'à la fin, et de façon satisfaisante, le poste offert;
 - Être membre ou devenir membre de l'Association Québec-France;
 - Assumer les frais administratifs de l'Association Québec-France pour le traitement du dossier et adhésion à l'Association Québec-France.
- Couverture maladie**
- En vertu des ententes franco-québécoises, les candidats québécois en France bénéficieront du régime français de Sécurité sociale pendant la durée de leur travail, tout comme les jeunes Français bénéficieront des services de la RAMQ au Québec.
- Assurances complémentaires**
- Les frais de transport aérien (formule tout compris) comprennent une assurance obligatoire pour la durée du stage. Le candidat est responsable de contracter une assurance complémentaire pour annulation de voyage, s'il le souhaite.
- Inscription et aide-financière**
- Les personnes intéressées doivent se procurer le formulaire d'inscription. **Votre formulaire doit être complété et retourné avant le 8 mars 2019.** Vous devrez joindre au formulaire votre curriculum vitae et une lettre de motivation.
- Une aide financière, d'un maximum de 1 000 \$ provenant du Comité de Jumelage et de la Municipalité de Sainte-Mélanie, est disponible pour le candidat qui sera sélectionné. Cette aide est octroyée au mérite par le Comité de sélection et sera destinée à défrayer le coût des billets d'avion et de train.**
- Formulaire d'inscription disponible et information**
- Vous pouvez le contacter Martin Alarie, technicien en loisirs pour obtenir de plus amples informations ainsi que le formulaire d'inscription. Vous pouvez le joindre au 450 889-5871 poste 234 ou par courriel à l'adresse: martin.alarie@sainte-melanie.ca.

Les Journées de L'EMPLOI à Joliette



Vous êtes à la recherche d'un emploi ou vous souhaitez travailler plus près de la maison?

Bienvenue aux journées de l'emploi à Joliette

Participez à la 2^e édition des Journées de l'emploi à Joliette qui auront lieu physiquement le 23 mars prochain au Château Joliette et ensuite sous forme d'un salon virtuel du 25 mars au 31 mars.

Initié par le bureau de Services Québec de Joliette et mis en œuvre par la Corporation de développement économique de la MRC de Joliette (CDÉJ), ce salon vous permettra de trouver un emploi de qualité près de chez vous, grâce à la présence d'une quarantaine d'entreprises de la région. Vous aurez accès, sur place ou en quelques clics, à près de 400 postes disponibles dans différents secteurs d'activité.

Sur place, plusieurs services vous seront offerts gratuitement, de la préparation aux entretiens d'embauche, à la réalisation d'un CV. Vous pourriez même être invité à passer des entrevues la journée même, avec certains employeurs!

INFORMATIONS GÉNÉRALES



23 mars 2019
10h - 16h



Château Joliette
450 Rue Saint Thomas, Joliette, QC J6E 3R1



Gratuit
par personne

Organisé par :



Avec la participation financière de :



Salon virtuel développé par :



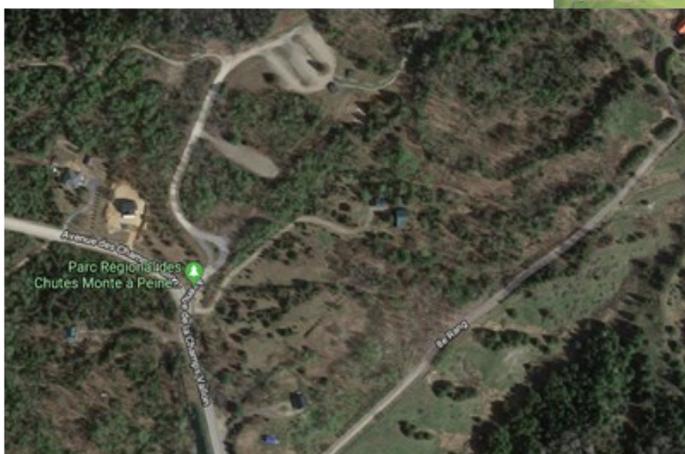


PARC RÉGIONAL DES CHUTES MONTE-A-PEINE-ET-DES-DALLES

Nouveauté cet hiver à l'entrée de Sainte-Mélanie, située au 60, avenue de la Champs-Vallon, la Régie a installé **une roulotte chauffée** qui est maintenant disponible pour les **randonneurs en raquettes**.

**Ouvert les samedis et dimanches
de 8 h à 17 h jusqu'au 15 mars 2019.**

Téléchargez l'application **ONDAGO** sur votre appareil mobile et accédez à la carte des sentiers.



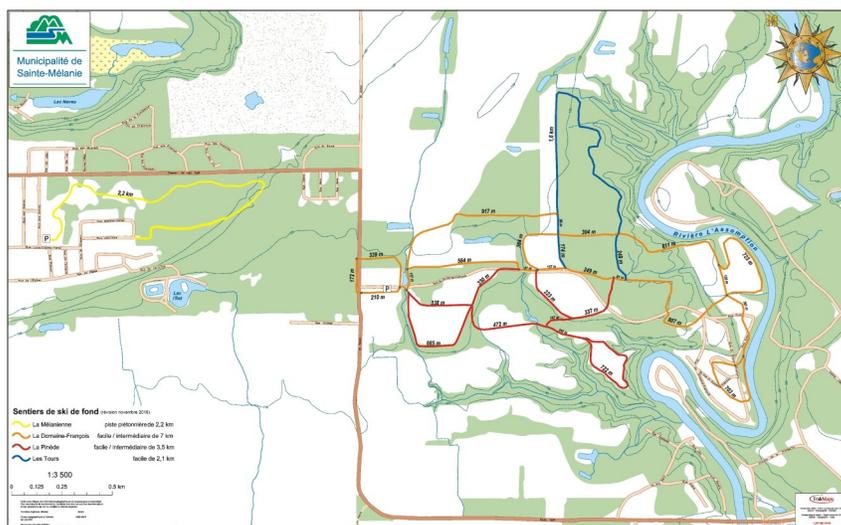
Venez-y en grand nombre et n'oubliez pas de signer le registre en appui à ce projet pilote.

Linda Gadoury
Directrice générale
450-883-6060

SENTIERS DE SKI DE FOND ET DE RANDONNÉE EN RAQUETTES À SAINTE-MÉLANIE

- Sentier de randonnée en raquettes à partir du Centre des loisirs (20, rue des Ormes).
- Sentiers de ski de fond au domaine François. Stationnement aux anciens séchoirs à tabac.

Vous pouvez obtenir la carte des sentiers hivernaux à l'Hôtel de Ville ou le télécharger à partir du site de la Municipalité à la rubrique « Loisirs et culture, Centre des loisirs ».



www.sainte-melanie.ca/centre-des-loisirs/



Les activités ont lieu à la bibliothèque ou à la salle municipale. **Inscription :** biblio@sainte-melanie.ca
450 889-5871 poste 228

Rénovation : En raison des travaux effectués pour votre plus grand confort, la bibliothèque sera fermée du **25 mars au 2 avril**. La chute à livres reste disponible pour les retours de livres. **Bénévoles recherchés !**

Pendaison de la crémaillère!
Le 14 avril à 13h
Venez découvrir le nouvel aménagement!

ADULTES

Stage dans le Périgord!

Dimanche 17 février à 10 h.

Présentation du programme *Échanges Intermunicipalités Québec-France* par le Comité de jumelage et témoignages de participantes ayant déjà participées. Conditions d'admissibilité : Résider à Sainte-Mélanie, avoir entre 18 et 29 ans et être aux études.



Votez et courez la chance de gagner un lot de livres d'auteurs québécois d'une valeur de **250 \$**. Tirage au sort en mars parmi tous les participants au concours.

Films d'animation (12 ans et +)

Rendez-vous de la francophonie

Mercredi 20 mars à 18h30. Des voix marquantes qui s'animent. Huit films d'animation grand public aux signatures uniques démontrent diverses cultures et approches artistiques.

Club de lecture

Mardi 16 avril de 13h30 à 15h30.

Des livres et auteurs choisis seront proposés. Venez présenter votre coup de cœur ou simplement écouter.



Conférence Découvrir, c'est voir autrement Semaine nationale de la santé mentale

Jedi 9 mai à 18h30. Sylvain Ratel nous aide à démystifier les enjeux et préjugés liés à des problèmes de santé mentale et regarder les impacts sur le quotidien.

JEUNESSE

Journées de la persévérance scolaire

Du 11 au 15 février des outils encourageant la réussite scolaire furent déployés en collaboration avec le [CRÉVALE](#).

Films d'animation-Rendez-vous de la francophonie

Lundi 4 mars à 16h. Des animaux qui ont presque toujours le dernier mot. Cinq films d'animation où des animaux réussissent à négocier et se réconcilier.

Heure du conte (0-6 ans)



Mercredis 6 mars et 1^{er} mai de 9h30 à 10h30. Des histoires présentées avec les beaux albums illustrés. Doudou, toutou et collation sont les bienvenus!

POUR TOUS

Concours Saint-Valentin ♥

Le 13 février de 14h à 20h. Découvrez les *Coup de Coeur* du personnel et courez la chance de **gagner du chocolat!**

Défi Santé

En avril, livres et DVD exposés vous aidant à **manger mieux, bouger plus et garder l'équilibre.** [Faites le point sur vos habitudes de vie.](#)

Défi zéro déchet et film-Jour de la terre

Mardi 23 avril de 18h à 20h. Venez vous abreuver d'idées et d'espoir avec **Milaine Brousseau Ouellette**. Les 5R expliqués, des astuces faciles à appliquer chez soi et présentation de matériel utile. Projection de *Métamorphose* (2018), ode à la planète et *nouveautés* au Parc Régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles!



940, route Principale, Sainte-Mélanie
Heures d'ouverture : Mercredi de 14h à 20h
Dimanche de 9h30 à 12h

SOIRÉE À LA PATINOIRE

Au Parc des Sables

Samedi 2 mars

de 19 h à 22 h



Au programme

19 h 00



Partie de ballon balai

19 h 45

Tire sur la neige



20 h 15



Patinage aux flambeaux



20 h 30

Jeux sur la glace



- Chaise musicale
- Danse des amoureux
- Coup de golf



Municipalité de
Sainte-Mélanie

Camp de jour de la relâche

Le camp de jour se mêle de votre hiver! Venez vous amuser avec nous lors de la semaine de relâche !

Du 4 au 8 mars 2019, les enfants de 5 à 12 ans pourront s'inscrire à une semaine hivernale de camp de jour. Au programme : 5 jours de pur bonheur !

Les parents sont invités à participer à la journée plein air de Saint-Donat le mardi et au Super Glissades de Saint-Jean-de-Matha le mercredi.



Informations générales

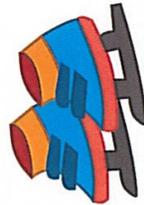
Un minimum d'inscriptions est requis pour la tenue des activités.

Les départs et les retours pour les activités se feront à partir du Centre des Loisirs situé au 20, rue des Ormes à Sainte-Mélanie à l'exception de la journée du vendredi 8 mars.

Les parents sont responsables d'aller reconduire leur (s) enfant (s) à la salle communautaire de Saint-Ambroise-de-Kildare le vendredi 8 mars pour l'activité camp de jour (atelier de cirque et film). Le service de garde sera offert par la Municipalité de Sainte-Mélanie dans les locaux de Saint-Ambroise à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 17h30.

Veillez prévoir un lunch froid pour l'ensemble des sorties.

Nous vous conseillons également d'identifier tous les vêtements de vos enfants et de prévoir des vêtements chauds pour chaque journée d'activités.



Forfait par jour / enfant

Lundi 4 mars | Bowling et Musée d'art de Joliette _____ 28 \$
Piscine et kermesse

Départ : 8h30 Retour : 16h

Mardi 5 mars | Journée plein air à Saint-Donat _____ 13 \$

Départ : 8h15 Retour : 16h45

Randonnée pédestre et en raquettes au Mont Sourire. Parcourir en patin à glace les sentiers glacés.

Mercredi 6 mars | Glissade sur tube à Saint-Jean-de-Matha _____ 30 \$

Départ : 8 h 15 Retour : 16 h 30

Glissade sur tube au Super Glissades de Saint-Jean-de-Matha.

Judi 7 mars | Escalade à Action Directe _____ 34 \$

Départ : 8h30 Retour : 16h 45

Super journée d'escalade à grimper de façons différentes et amusantes des murs remplis de défis.

Vendredi 8 mars | Camp de jour Saint-Ambroise-de-Kildare _____ 16 \$

Atelier de cirque, prof Dino, film et popcorn

Départ: L'activité débute à 9h00 Retour : L'activité se termine à 16h00

Forfait pour la semaine / enfant

La Municipalité de Sainte Mélanie accorde un rabais de 15 % sur le tarif à la semaine.

Le forfait pour 5 jours (sorties et animation): **105 \$**

Vous pouvez vous inscrire aussi à la journée d'activité. Les parents sont les bienvenus aux sorties du mardi et mercredi.

Service de garde gratuit à la journée (horaire variable selon les heures de sorties).

Inscription obligatoire

Veillez vous inscrire par téléphone **avant le 22 février** auprès de Martin Alarie, technicien en loisirs au 450 889-5871 poste 234.

Paiement obligatoire lors de l'inscription.

CAMP DE JOUR

Sainte-Mélanie



Inscription

MARDI 9 AVRIL 2019

de 9 h à 20 h

À la salle municipale

(10, rue Louis-Charles-Panet)



Municipalité de
Sainte-Mélanie

L'été approche à grands pas et nous vous préparons un super camp de jour. Prenez note des modifications apportées à la tarification, la politique d'aide financière accordée aux familles a été reconduite. Le camp de jour estival 2019 aura lieu du 25 juin au 16 août inclusivement.

CAMP DE JOUR OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MÉLANIE

Coût établi pour l'année en cours de l'activité camp de jour (règlement 595-2019) :

Nombre d'enfants	Rabais offert à partir du 2 ^e enfant	Coût établi après rabais	Frais d'inscription	Coût total
1 ^{er} enfant	0 %	225.00 \$	100.00 \$	325.00 \$
2 ^e enfant	25 %	168.75 \$	100.00 \$	268.75 \$
3 ^e enfant et plus	50 %	112.50 \$	100.00 \$	212.50 \$

La durée du camp de jour est de huit semaines. Il est toutefois possible d'inscrire votre ou vos enfants par bloc d'une semaine dont le coût est de 100 \$ pour les frais d'inscription et de 50 \$ par bloc d'une semaine.

Lors de l'inscription,
vous devez avoir pour chacun de vos enfants:

- ⇒ La carte d'assurance maladie
- ⇒ La grandeur du chandail (S, M, L, XL)

Pour obtenir plus d'informations,
veuillez contacter Martin Alarie au 450 889-5871 poste 234.



Local Jeunesse

L'AMIGO



**Bienvenue aux jeunes
de 12 à 17 ans de Sainte-Mélanie**

Heures d'ouverture

Judi: 18:00 à 21:00

Vendredi: 18:00 à 21:00

Samedi: 17:00 à 22:00

Viens faire ton tour !

Centre des loisirs
20, rue Des Ormes
Sainte-Mélanie (Quebec)
J0K 3A0
(450) 889-5871 # 235

Le Local jeunesse L'Amigo c'est...

- Se rassembler et partager!
- Se réaliser et créer des projets!
- S'aider et se confier!
- S'affirmer et s'informer!

Qu'est-ce qu'on y retrouve?

- Des loisirs et des activités!
- Des projets et des ateliers!
- Un intervenant et des amis!
- Un lieu d'appartenance sécuritaire!

Qu'est-ce-que ça apporte?

- Du plaisir, du rire et des discussions!
- De l'écoute et du soutien!
- Des références et des solutions!
- Du bien-être et de saines habitudes de vie!

Le Local Jeunesse L'AMIGO, c'est TOI!



Les valeurs de L'Amigo sont :

- L'écoute
- Le partage
- L'ouverture
- Le respect: de soi, d'autrui, et du matériel

IMPORTANT : TOLÉRANCE ZÉRO sur

Possession - Consommation - État affecté par tout alcool et/ou drogues

Les activités du Local Jeunesse L'Amigo sont rendues possibles grâce à la Municipalité de SAINTE-MÉLANIE



SAMEDI DE JOUER EN FAMILLE

**Chaque samedi
de 10h à 12h
du 2 février
au 23 mars**



**Au gymnase
de
l'école
Sainte-Hélène**

Activité offerte gratuitement

Des jeux et des activités organisés pour vous et vos enfants.

Vous n'avez qu'à vous présenter le matin même. Vos jeunes pourront aussi proposer des jeux.



Région
Lanaudière

CLUB DE L'AMITIÉ FADOQ SAINTE-MÉLANIE

Bonne et heureuse année à tous les membres du Club de l'Amitié et surtout de la joie et de la santé.

Les **cours de danse en ligne** sont recommencés le mardi à 9h30. N'hésitez pas à vous inscrire.

Le premier **bingo** de l'année est le **4 mars** à 19h30.

Ne pas oublier la **cabane à sucre** le **22 mars** chez Alcide Parent.

Le **quilleton** annuelle aura lieu le dimanche **31 mars** à 13h à la salle de quilles La Visitation.

Nous avons maintenant la possibilité de renouveler la carte FADOQ pour 2 ans au coût de 45 \$ ou 1 an au coût habituel de 25 \$.

Pour toute information additionnelle, contactez Jean-Luc Lapierre au 450 889-2019.



LES PEINTRES DU CLUB DE L'AMITIÉ FADOQ SAINTE-MÉLANIE

Les peintres du Club de l'Amitié vous invitent à leur

EXPOSITION

Les samedi 4 mai et dimanche 5 mai

de 10h à 16h

à la salle Oasis Joly (100, rue des Ormes)



Plusieurs tableaux seront exposés et plusieurs seront offerts en tirage.

Café et collation seront disponibles sur place. Entrée gratuite.

Venez en grand nombre, les élèves de Louise vous attendent.

CERCLE DE FERMIERES DE SAINTE-MÉLANIE

Le Cercle de Fermières tient à souligner que les membres du Conseil municipal de Sainte-Mélanie, dans un geste d'une rare générosité, ont voté à l'unanimité en décembre leur appui aux Cercle de Fermières du Québec et plus spécifiquement, au Cercle Sainte-Mélanie. Ce témoignage nous a grandement touchées et soyez-en remerciés.

Les prochaines **assemblées mensuelles** se tiendront au local du Cercle les mardis, **19 février, 19 mars et 16 avril**, à 13 heures.

Soyez prêts à venir nous visiter à notre prochaine

EXPO-VENTE

Les 27 et 28 avril

à la salle municipale

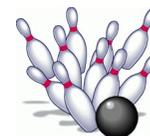


Les Fermières vous y accueilleront et de nombreux exposants vous offriront tout ce qui saura plaire aux mams pour la **Fête des Mères** du 12 mai prochain.

Le Cercle tiendra son **Quilles-O-Ton** le dimanche **14 avril** prochain à la salle de quilles La Visitation. Si vous désirez vous joindre à nous, veuillez nous contacter au 450-889-5871, poste 230. Il nous fera plaisir de vous accueillir parmi nous.

Faisons en sorte que nos activités de 2019 soient, comme c'est notre habitude, **UN SUCCÈS!**

Les membres de votre Conseil d'Administration Local



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES

Membres et amis de l'AQDR,

Nous vous proposons une très belle activité pour terminer l'hiver.

Une **formation** de grande qualité qui regroupera les membres des trois comités de la Section Brandon



le 21 mars à 9h30

**à la salle municipale
(10, rue Louis-Charles-Panet).**

Le sujet:

Anxiété et santé chez les aînés

Madame Sylvie Charbonneau, psychothérapeute



Le 17 avril à 9h30 à la Résidence D'Ailleboust (1090, route Principale), notre pharmacien viendra nous parler du **nouveau guide alimentaire canadien** et comment s'y retrouver.

Nous terminerons avec notre **Assemblée Générale Annuelle le 15 mai** où nous ferons le point sur nos activités et élaborerons des projets pour la saison prochaine.

Diane Saint-Denis, présidente, à votre service - 450-889-8198

CLUB DE BRIDGE SAINTE-MÉLANIE



Les rencontres du Club de bridge ont lieu à la salle municipale, située au 10, rue Louis-Charles-Panet, les **lundis de 13 heures à 16 heures** (selon la disponibilité de la salle).

Bienvenue aux joueurs intéressés même si vous n'avez pas de partenaires.

Pour information:

Julien Cordeau, président au 450 889-1444 ou par courriel: jcjcordeaubell.net ou

Gaétan Dubreuil au 450 889-7597 ou par courriel: gdebreuil@sympatico.ca

VOYAGE 2019

Les légendes de Memphis au Complexe J.C. Perreault Samedi 27 avril

La Tournée des Idoles au Centre Vidéotron à Québec Samedi 25 mai

Pour connaître les autres destinations voyage organisés tout au long de l'année, surveillez les parutions du journal ou contactez-moi: Cécile L. Pelletier au 450 752-6452



ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE SAINTE-MÉLANIE



Entraide
communautaire
Ste-Mélanie



◇ GUIGNOLÉE

Nous désirons remercier toutes les personnes ainsi que les entreprises locales qui ont contribué soit par leur dons ou par leur implication comme bénévole d'un jour lors de la période de la **Guignolée**. Ce fut un réel plaisir de travailler avec vous et grâce à votre implication nous pourrons continuer à donner des services à nos familles dans le besoin! Encore un **gros merci** et à l'an prochain!

◇ BÉNÉVOLES

Nos besoins vont toujours en grandissant et pour répondre à la demande et éviter l'épuisement des bénévoles en place, nous aimerions créer une banque de bénévoles. Donc si vous êtes intéressés et avez du temps à donner, contactez-nous et il nous fera plaisir de vous donner de plus amples informations.

Courriel : entraidecommunautairestm@gmail.com

Tél : 450 889-5871 poste 227

◇ OUVERTURE

Nous sommes ouvert les **lundis, mardis et mercredis de 9h à 12h**

- le service d'aide alimentaire a lieu tous les mercredis entre 11h et 12h
- nous suivons l'horaire de la commission scolaire s'il y a fermeture pour cause TEMPÊTE DE NEIGE

◇ COMPTOIR VESTIMENTAIRE POUR ENFANTS

Notre comptoir vestimentaire portera dorénavant le nom "**Aux mille et un petits pas**"

- nous nous spécialisons dans les vêtements pour enfants 0-12 ans et les jouets
- nous sommes situés dans les locaux de l'ancien presbytère au 910, route Principale
- nous sommes ouverts tous les mardis de 13h00 à 15h30
- S.V.P déposer les vêtements d'enfants 0-12 ans et les jouets dans le contenant à l'extérieur.

Jeanne de la Chevrotière, présidente



SCOUTS DE KILDARE

Wow ! Nez rouge a fait encore plus de accompagnements cette année !

Nous tenons à remercier les gens de la municipalité qui ont pris le temps d'inscrire notre organisation, Scouts de Kildare, afin que nos jeunes puissent bénéficier encore une fois cette année de dons.

Également, veuillez noter qu'il est toujours possible de ramener vos cannettes et bouteilles consignées dans notre point de chute. Notre animatrice Ratoureuse, est toujours contente de vous voir et de récupérer le tout. Il suffit de déposer le tout à l'adresse suivante: 60, rue du Bois à Sainte-Mélanie.

Pour plus d'informations: Cathy Noury, présidente au 450 759-6796



Brunch du Jumelage

Le 6 janvier dernier avait lieu le brunch du Comité de jumelage pour souligner l'arrivée de l'année 2019. Cette année, 46 personnes y ont participé. Ce fut l'occasion d'échanger nos vœux, de partager et de faire connaissance avec les nouveaux membres. L'animation musicale avec Yves Lambert et Yvon Teller a égayé la rencontre. La Municipalité était représentée par notre mairesse, madame Françoise Boudrias. Des prix de présence ont été distribués. Ce fut une rencontre agréable et appréciée de tous.



Élection du Conseil d'administration

Le 9 novembre dernier, les quatre membres sortant ont été réélus au conseil d'administration et un remaniement a eu lieu. Le nouveau conseil se compose de Yves Blanc à la présidence, Serge Lambert, vice-président, Louise Patoine, secrétaire, Michel Boisvert, trésorier, Claude Poirier responsable des communications, Micheline Vincent, Sylvie Coutu et Yvon Sasseville, administrateurs.

Les activités à venir pour 2019

Le **tournoi de quilles annuel** aura lieu le **17 mars 2019** à la salle de quilles La Visitation. Cette activité permet de ramasser des fonds pour le Comité de Jumelage. L'activité peut accueillir 72 participants. Yvon Sasseville est responsable de l'organisation. Les intéressés peuvent communiquer avec Yvon au 450-889-2439. Les inscriptions doivent être transmises au plus tard le 1^{er} mars 2019. Des prix de présence seront tirés durant l'activité.

Pour connaître le programme de toutes les activités du Comité de Jumelage pour 2019 ou pour toute autre information, écrire à yves@blancs.com.

Stage rémunéré en France été 2019

Le stage rémunéré d'été dans une Municipalité jumelée du Périgord est encore offert en 2019. Les étudiants de 18 à 29 ans intéressés doivent communiquer avant la fin février avec Martin Alarie, technicien en loisirs au 450-889-5871 poste 234 ou par courriel à martin.alarie@sainte-melanie.ca ou à yves@blancs.com.

Claude Poirier
Responsable des Communications,
Comité de jumelage de Sainte-Mélanie





CALENDRIER DES ACTIVITÉS

ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES

Lundi de 13h à 16h	Partie de bridge avec le Club de bridge Sainte-Mélanie à la salle municipale	P. 19
Lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h	Heures d'ouverture de l'Entraide communautaire Aide alimentaire: mercredi entre 11h et 12h au 910, route Principale	P. 20
Mardi à 9h30	Cours de danse en ligne avec le Club de l'Amitié	P. 18
Mardi de 13h à 15h30	Comptoir vestimentaire pour enfants au 910, route Principale	P. 20
Jeudi, vendredi et samedi	Local Jeunesse L'Amigo (jeudi-vendredi: 18h à 21h) (vendredi: 17h à 22h)	P. 17
Samedi de 10h à 12h	Samedi de jouer en famille au gymnase de l'école Sainte-Hélène jusqu'au 23 mars	P. 17
Samedi et dimanche de 8h à 17h	Randonnée en raquettes au parc des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles jusqu'au 15 mars	P. 12

FÉVRIER

Du 11 au 15 février (du Lundi au vendredi)	Journées de la persévérance scolaire - Bibliothèque	P. 13
17 février - Dimanche à 10h	Présentation du programme Échanges Intermunicipalités Québec-France - Stage dans le Périgord à la bibliothèque	P. 13
19 février - Mardi à 13h	Assemblée mensuelle du Cercle de Fermières	P. 18
22 février - Vendredi	Date limite pour les inscriptions au camp de jour de la relâche (5 à 12 ans) (inscription auprès de Martin Alarie au 450 889-5871 poste 234)	P. 15

MARS

2 mars - Samedi de 19h à 22h	Soirée à la patinoire au parc des Sables	P. 14
4 mars - Lundi à 16h	Films d'animation à la bibliothèque Des animaux qui ont presque toujours le dernier mot	P. 13
4 mars - Lundi à 19h30	Bingo du Club de l'Amitié à la salle Oasis-Joly	P. 18
4 mars au 8 mars (du Lundi au vendredi)	Camp de jour de la relâche (5 à 12 ans)	P. 15
6 mars - Mercredi à 20h	Séance du conseil municipal à la salle municipale	P. 4
6 mars au 1 ^{er} mai Les mercredis de 9h30 à 10h30	Heure du conte (0-6 ans) à la bibliothèque	P. 13
8 mars - Vendredi	Date limite pour acheminer le formulaire d'inscription au programme d'échanges intermunicipalités Québec-France	P. 10 P. 21
17 mars - Dimanche	Tournoi de quilles avec le Comité de Jumelage à la salle de quilles La Visitation	P. 21
19 mars - Mardi à 13h	Assemblée mensuelle du Cercle de Fermières	P. 18
20 mars - Mercredi à 18h30	Films d'animation (12 ans et +) à la bibliothèque Des voix marquantes qui s'animent	P. 13
21 mars - Jeudi à 9h30	Formation: Anxiété et santé chez les aînés par l'AQDR à la salle municipale	P. 19
22 mars - Vendredi	Cabane à sucre Alcide Parent avec le Club de l'Amitié FADOQ	P. 18
23 mars - Samedi	Au Château Joliette - Les Journées de l'emploi à Joliette (salon virtuel du 25 au 31 mars)	P. 11
27 mars - Mercredi	Date d'échéance du premier versement du compte de taxes municipales	P. 5
31 mars - Dimanche à 13h	Quilleton à la salle de quilles La Visitation avec le Club de l'Amitié FADOQ	P. 18



CALENDRIER DES ACTIVITÉS

AVRIL

3 avril - Mercredi à 20h	Réunion du conseil municipal à la salle municipale	P. 4
9 avril - Mardi de 9h à 20h	Inscription au camp de jour estival à la salle municipale (camp: du 25 juin au 16 août)	P. 16
14 avril - Dimanche à 13h	Pendaison de la crémaillère à la bibliothèque - Nouvel aménagement	P. 13
14 avril - Dimanche à 13h	Quilles-O-Ton à la salle de quilles La Visitation avec le Cercle de Fermières	P. 18
16 avril - Mardi à 13h	Assemblée mensuelle du Cercle de Fermières	P. 18
16 avril - Mardi de 13h30 à 15h30	Club de lecture à la bibliothèque	P. 13
17 avril - Mercredi à 9h30	Nouveau guide alimentaire canadien par l'AQDR à la Résidence D'Ailleboust	P. 19
23 avril - Mardi de 18h à 20h	Le zéro déchet et film Jour de la terre à la bibliothèque	P. 13
27 et 28 avril - Samedi et dimanche	Expo-vente du Cercle de Fermières à la salle municipale	P. 18
26 avril - Vendredi	Collecte spéciale des feuilles et résidus de jardin (sacs orange, transparents ou en papier)	P. 4

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Afin d'obtenir plus d'informations concernant l'une ou l'autre de ces activités, veuillez vous référer aux communiqués paraissant aux pages indiquées dont les coordonnées de la personne responsable à contacter sont indiquées.

Pour connaître les activités qui se tiendront de la mi-avril à la mi-juin, surveillez la prochaine parution du journal municipal prévue pour la mi-avril.

PROCHAINE PARUTION DU JOURNAL MUNICIPAL

MI-AVRIL

Avis aux organismes à but non lucratif

Veuillez nous acheminer votre communiqué avant la fin du mois de mars 2019 à l'adresse « info@sainte-melanie.ca »

ABONNEMENT AU JOURNAL MUNICIPAL « L'ÉCHO DU COTEAU »

Le bulletin municipal est publié par la Municipalité cinq fois par année et comprend les volets « Mot de la Mairesse », « Services municipaux », « Service des Travaux publics », « Service d'Urbanisme », « Monde paroissial », « Loisirs et culture », « Babillard » et « Aide-mémoire ».

La publication format papier est distribuée gratuitement aux Mélaniennes et Mélaniens qui en font la demande en nous contactant au 450 889-5871 poste 221. Votre abonnement se renouvelle automatiquement à chaque année. Pour vous désabonner, veuillez nous contacter.

Les personnes qui résident à l'extérieur de Sainte-Mélanie peuvent recevoir le journal municipal en format papier en s'abonnant à la Municipalité. Des frais de 10 \$ sont requis pour un abonnement annuel.

Une version digitale est disponible en permanence sur le site de la Municipalité www.sainte-melanie.ca. Un avis électronique est acheminé aux personnes qui désirent être avisées des prochaines versions mises en ligne. Pour ce faire, veuillez nous acheminer votre adresse courriel ainsi que vos coordonnées à info@sainte-melanie.ca.

LE PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION - Téléphone: 450 889-5871

450 889-4527 télécopieur / Urgence 450 803-0825 (réseau routier, aqueduc, égout)

Horaire régulier:
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h à 17h

Directeur général et secrétaire-trésorier	Claude Gagné	Poste 222	cgagne@sainte-melanie.ca
Secrétaire-trésorière adjointe	Martine Malo	Poste 223	martine.malo@sainte-melanie.ca
Technicien-comptable	Jean-Luc Pelletier	Poste 232	jlpelletier@sainte-melanie.ca
Secrétaire-réceptionniste	Francine Chaput	Poste 221	info@sainte-melanie.ca
Inspecteur en bâtiment et en environnement	Sylvain Nihouarn	Poste 224	urbanisme@sainte-melanie.ca
Technicien en loisirs	Martin Alarie	Poste 234	martin.alarie@sainte-melanie.ca
Inspecteur municipal, voirie et réseaux publics	Martin Gravel	Poste 236	tp@sainte-melanie.ca
Inspecteur municipal adjoint, voirie et réseaux publics	Gabriel Charette		
Journaliers, voirie et réseaux publics	Marcellin Beauséjour et Maxime Beauséjour		

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairesse et conseillère de la MRC de Joliette	Françoise Boudrias	Mairesse	450 889-5871 poste 225
OMH, Travaux publics	Daniel Gravel	District numéro 1	450 889-2327
Communautaire, Familles, Hygiène du milieu	Jasmin Boucher	District numéro 2	450 758-6235
CCU, Développement, Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale, Aînés	Denis Filiatrault	District numéro 3	514 794-2337
Sécurité publique de la MRC de Joliette	Gilbert Perreault	District numéro 4	450 889-5345
Administration générale, Bibliothèque, CCU, Jumelage Québec-France	Geneviève Poirier	District numéro 5	450 889-5871
Loisirs et culture, Politique familiale et MADA, Régie du parc des Chutes	Nathalie Lépine	District numéro 6	450 916-3608

SALLES MUNICIPALES, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET CAMP DE JOUR ESTIVAL

Location des salles municipales et camp de jour estival	450 889-5871 poste 234	20, rue des Ormes	Martin Alarie	Technicien en loisirs
Centre des loisirs / Local Jeunesse L'Amigo / Patinoires	450 889-5871 poste 235	20, rue des Ormes		
Salle Jean-D'Ailleboust (salle du conseil)	450 889-5871 poste 229	10, rue Louis-Charles-Panet		
Bibliothèque Louise-Amélie-Panet	450 889-5871 poste 228	940, route Principale		

ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DE SAINTE-MÉLANIE

A.Q.D.R. de Sainte-Mélanie	Diane Garand-Saint-Denis	450 889-8198	
Cercle de Fermières	Diane Emard	450 886-5836	Local: 450 889-5871 poste 230
Club de l'Amitié FADOQ Sainte-Mélanie	Jean-Luc Lapierre	450 889-2019	Salle Oasis-Joly: 450 889-4642
Club de bridge de Sainte-Mélanie	Julien Cordeau	450 889-1444	
Comité de Jumelage de Sainte-Mélanie	Yves Blanc	450 889-1315	www.jumelagesainte-melanie.org
Comité loisirs de Sainte-Mélanie	Martin Alarie	450 889-5871 poste 234	www.loisirs-ste-melanie.org
Conseil d'établissement de l'École Ste-Hélène	Joël St-Pierre	450 758-3696	
Culture en Action	Gilles Tessier	450 889-5368	tessfer@satelcom.qc.ca
Cursillo Sainte-Mélanie	Diane Garand-Saint-Denis	450 889-8198	
Entraide communautaire	450 889-5871 poste 227	Veuillez laisser vos coordonnées sur la boîte vocale)	
Infirmière en milieu rural de Sainte-Mélanie	450 755-2111 poste 3381	Disponible les jeudis à Sainte-Mélanie sur rendez-vous	
OMH Sainte-Mélanie	Martine Malo	450 889-5871 poste 223	
Passe-partout	Marie-Ève Morissette	450 758-3500 poste 22686	
Résidence d'Ailleboust	Pierre Brisebois	450 889-1800	
Soccer	Martin Lépine	450 889-2342	
Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale		450 759-2237	

CONTACTS ET NUMÉROS UTILES

École Ste-Hélène	450 758-3696	Ministère du Transport	450 759-5661 / 1 800 355-0511 Conditions routières
Bureau de poste	450 889-4411	MRC de Joliette	450 759-2237
Caisse Desjardins de Kildare	450 752-0602	Parc de récupération Nord-Ben	450 759-9007
Carrefour canin Lanaudière	450 752-2646	Régie du parc des Chutes	450 883-6060
Commission scolaire des Samares	450 758-3500	Service prévention incendies St-Charles-Borromée	450 755-4222 jour / 450 750-6200 soir et fin de semaine
EBI Environnement	450 836-7031	Sûreté du Québec - Accès direct service de police	310-4141 (*4141 - cellulaire)
Fabrique paroisse Ste-Anne	450 753-3055	Sûreté du Québec - Renseignements administratifs	450 759-5222